



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 29 novembre 2011
19 heures 00

SL/VC

N° 001281

Ressources
Humaines -
Recensement de la
population - Année
2012

Affiché le :

Le mardi 29 novembre 2011 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint) représenté par M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale) représentée par Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale) représentée par M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) représenté par M. Christian PANOT (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Amina ELKHATTABI est nommée Secrétaire.

Les communes de l'INSEE mènent conjointement et de longue date les opérations de recensement de la population.

La rénovation du recensement, en application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002, a pour enjeu de mieux adapter l'offre statistique aux attentes des décideurs, en obtenant des données plus régulières sur l'évolution de la population.

La population de chaque circonscription administrative est actualisée chaque année et des résultats analogues à ceux des recensements traditionnels sont diffusés tous les ans.

Le recensement aura donc lieu du 2 janvier 2012 au 2 mars 2012.

La ville est responsable du recrutement, de la formation et de la nomination des agents recenseurs ainsi que de leur rémunération. Il est donc nécessaire de fixer, compte tenu de l'importance de l'enquête de recensement 2011 :

- Le recrutement d'agents recenseurs à 3 ;
- Les périodes de recrutement du 2 janvier 2012 au 2 mars 2012 ;
- La rémunération par agent à 1176.42 euros bruts mensuels (mille cent soixante seize euros et quarante deux centimes).

A LA MAJORITE QUALIFIEE LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE Monsieur le Maire à recruter trois agents recenseurs et à signer les contrats de recrutement dans les conditions précitées à compter du 2 janvier 2012.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires seront inscrits au budget de l'exercice 2012 – chapitre 012.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**